

**CONDITIONS PARTICULIERES DU MANDAT DE RECHERCHE ET DE NEGOCIATION
BETTER CALL MIKE**

ARTICLE 1 .NOM CLIENT

NOM :.....Prénom.....

Domicile.....

Tel

ARTICLE 2 DATES MISSION

Date de déclenchement de la mission :.....

Date de restitution :.....

Le client reconnaît et accepte que si la date de restitution de la mission se situe dans un délai inférieur à 14 jours à compter de la signature du présent document, il renonce à son droit de rétractation (article 5 CGV).

ARTICLE 3. OBJET DE LA MISSION – REMUNERATION

La mission confiée est : (indiquer A ou B)

A. Une mission de recherche de produit et de négociation du prix d'achat

-Rémunération forfaitaire réglable à la signature des présentes : 80 euros TTC

-Rémunération au succès si communication de l'offre de vente au prix demandé :.....(selon article 4 CGV) °

B. Une mission de négociation du prix

-Rémunération au succès sur présentation de l'offre de vente au prix demandé : 35 % sur le gain réalisé au-delà du prix de (prix devis client) avec un minimum de 200 euros TTC et un maximum de 600 euros TTC

L'objet de la mission est :

.....

(Indiquer précisément le type de produit, sa référence si elle est connue, la marque, le numéro du devis etc)

Le prix maximum est .

**CONDITIONS PARTICULIERES DU MANDAT DE RECHERCHE ET DE NEGOCIATION
BETTER CALL MIKE**

ARTICLE 4. DONNEES PERSONNELLES - INFORMATIONS COMMERCIALES

Le client accepte de recevoir des informations commerciales de la part du Mandataire à travers la communication de mails personnalisés, newsletter , Sms .

OUI - NON (barrer la mention inutile) .°

Fait à Le

Le Client

Le Mandataire

REGLEMENTS EFFECTUES A LA SIGNATURE DES PRESENTES :

PIECES REMISES PAR LE CLIENT